



## Prêt non remboursé

-----  
Par Visiteur

Madame, Monsieur,

Au mois d'avril 2015, j'ai prêté la somme de 25000 euro à une personne avec qui je vivais et qui m'hébergeait à titre gratuit. Aujourd'hui cette personne ne veut pas me rembourser ce prêt arguant que "j'ai vécu à ses crochets pendant 5 ans". Je tiens à préciser que j'ai peu participé aux besoins alimentaires mais qu'en revanche j'ai passé des centaines d'heures à refaire à neuf sa maison (carrelage, parquet flottant, lambris, électricité, plomberie, peinture etc ....), sans compter l'entretien de la maison et du jardin puisque je ne travaillais pas (ménage, arrosage, tonte, etc ....). Je tiens à préciser, également, que j'ai fait installé la climatisation à mes frais pour un coût de 1600 euro ainsi qu'un insert de cheminée d'une valeur de 185 euro. Je tiens à préciser également que je suis au RSA et que je suis revenu habiter chez mon père. Ma question est donc la suivante, est ce que j'ai une chance de récupérer mon argent? En vous remerciant d'avance pour votre réponse.

Cordialement